

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article980>



JO 27/5 -Â» Examens du DNB 2020

- Vie de la Technologie - Institutionnel - Textes -

Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2020

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

- [36 Décret n° 2020-640 du 27 mai 2020 relatif aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet pour la session 2020](#)
- [38 Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet pour la session 2020](#)
- [39 Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux modalités de délivrance du certificat de formation générale pour les sessions organisées au cours de l'année 2020](#)

DNB :

- pour les disciplines suivantes, les notes de contrôle continu obtenues à partir de la moyenne des moyennes trimestrielles de l'année scolaire de la classe de troisième traduites en :
 - un total de 0 à 100 points pour le français ;
 - un total de 0 à 100 points pour les mathématiques ;
 - un total de 0 à 50 points pour l'histoire et la géographie et l'enseignement moral et civique ;
 - un total de 0 à 50 **points pour les sciences** : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie.